

Huile de croton.—M. Harold Senier vient de doter la science d'une importante découverte. Dans une communication à la *Pharmaceutical Society of Great Britain*, il dit avoir pu, au moyen de l'alcool, séparer l'huile de croton en deux parties, l'une soluble dans le véhicule où réside le principe vésicant, l'autre insoluble, dénuée de toute action révulsive. C'est à cette dernière portion, insoluble dans l'alcool et non révulsive, qu'appartient toute la propriété purgative. Elle n'est pas trop irritante et agit bien à dose de $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{2}$ goutte. On l'administre sous forme de pilules, combinée au carbonate de magnésie ou à l'extrait de jusquiaume. L'huile soluble dans l'alcool contient le principe vésicant. Elle est d'une couleur brune, d'une odeur forte d'huile de croton, d'un goût brûlant persistant, de réaction acide. Appliquée sur la peau, elle y fait promptement lever des pustules.

Il y a donc tout avantage à employer les huiles de croton telles que préparées par le procédé Senier. Délivrée de toute la partie purgative, l'huile vésicante agira beaucoup plus rapidement sur les surfaces auxquelles elle sera appliquée. Par contre, l'huile purgative privée du principe irritant sera d'un emploi beaucoup plus sûr et moins dangereux, outre qu'elle pourra être administrée à doses plus petites.

Strychnine.—Le Dr Emile Dephilage, de Mons, (*Journal d'accouchements*) fait de la strychnine un succédané du seigle ergoté dans les cas de dystocie par inertie utérine. A l'en croire, l'action de la strychnine serait même plus efficace que celle de l'ergot de seigle. Il l'administre en granules contenant $\frac{1}{100}$ gr. de sulfate de strychnine, et donne un de ces granules toutes les dix minutes.

Gelsemium.—Dans une communication à la *New-York Clinical Society*, le Dr L. E. Holt a rapporté un cas de douleurs post-puérperales traitées avec succès par le gelsemium. La mère ne pouvait supporter l'opium, et toutes les applications locales ordinaires étaient restées sans effet. Le soulagement fut assez prompt sous l'action de doses fractionnées et fréquemment répétées de teinture de gelsemium.

Hydrastis canadensis.—Le Dr Schatz, de Rostock, a expérimenté ce médicament dans le traitement des troubles de la menstruation. L'hydrastis semble agir sur les muqueuses dont il fait contracter les vaisseaux, et en particulier sur celle des voies génitales chez la femme. Schatz a obtenu des résultats favorables surtout dans les métrorrhagies dues à la présence de fibromes utérins, les hémorragies de l'état puerpéreral et les ménorrhagies se montrant chez les jeunes filles de quinze à dix-huit ans, enfin dans tous les cas d'endométrite chez lesquels le grattage est resté sans effet. Dans la plupart des cas il administrait le médicament une semaine avant le début présumé de la période menstruelle. Là où les menstrues se montraient plus fréquentes, il donnait l'hydrastis plus à bonne heure encore. En plusieurs cas, l'hémorragie non-seulement fut moins profuse et dura moins longtemps, mais fut parfois tout à fait supprimée. Dans des cas de myômes, les pertes cessèrent durant des mois entiers. L'extrait fluide d'hydrastis était administré à dose d'environ vingt gouttes, trois fois par jour.